ECHO DU LAVOIR

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

NUMÉRO **55**

Edition 2026

Vie municipale

Préty en pratique

Associations et loisirs

Le mot du Maire

Nous voici donc au bout de ce mandat commencé avec les tracas du COVID, mais un mandat qui n'a pas manqué de nous investir et d'œuvrer dans l'intérêt de notre beau village.

Entre la rénovation de nos voiries dont la RD176 qui nous a causé quelques soucis jusqu'à la route de Pont Seille dernièrement avec les enfouissements des réseaux et l'entretien de nos bâtiments publics dont le remplacement des chaudières âgées de plus de 20 ans, la toiture de la partie basse de la Maison des Associations et j'en passe, notamment pour l'environnement bois et forêt, l'assainissement, l'organisation du cimetière…, notre action s'est également tournée vers bien des actions socio-culturelles et le suivi de nos écoles et de nos fidèles associations avec de belles et conviviales manifestations.

Bien sûr rien n'est parfait et il est difficile de satisfaire tout le monde. Bonne transition pour dire qu'avant tout, la gestion d'une commune passe par l'intérêt général dans un esprit constructif et d'écoute, de simplicité, voire d'humilité, malgré la complexité des dossiers parfois et les demandes de chacun même contradictoires… L'important reste de faire les choix prioritaires, décider ensemble et se rendre efficace pour les résultats attendus.

L'équipe municipale sortante vous remercie pour tout ce que vous nous avez apporté avec le souhait de voir l'ensemble des prétronnes et prétrons continuer à faire vivre et évoluer notre village.

Bonne année 2026 à toutes et tous, de Santé surtout, Satisfaction, Solidarité et Sérénité !

Ce sont mes vœux sincères pour chacun d'entre vous.

Xavier IOOS,
Maire de Préty,
Président du SIVOS.

Sommaire

Page 4 *Vie municipale*

- Note de synthèse concernant l'exécution des budgets 2025
- Remerciements
- Urbanisme
- Actions en forêt de Préty (Opération "Nature Propre" - Projet ORE - Affouages - Coupes municipales - ONF - Entretien forestier - Natura 2000 - Représentations)
- Octobre Rose
- Label "2 Fleurs"
- Réfection Monuments aux Morts
- Enfouissement des réseaux et Rénovation Route de Pont Seille

FEUILLET MOBILE : Spéciale ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Page 11 *Préty en pratique*

- Horaires de la Mairie / Agence postale / "Remblai" communal / A RETENIR
- Etat-civil 2025
- Hommages
- Repas, colis et chocolats des "Ainés"
- SIVOS de Lacrost-Préty

Page 17 *Associations et loisirs*

- Les Amis de l'Irlande 71
- Le Sou des P'tits Loups
- Préty, Patrimoine de Pays
- Préty Pierre et Fleurs
- Calendriers et informations des associations

Page 24 *Histoire de Préty...*

- Il y a 100 ans, la Fanfare municipale (PAH)

Photos : Olivier REMANDET / Associations Prétronnes / Béatrice FELIX / Jennifer ACHAT

Conception : Carole BOULAY / Jennifer ACHAT

Note de Synthèse concernant L'exécution des budgets 2025

(au 30/11/2025)

Budget communal Principal :

Section de Fonctionnement :

Dépenses prévues comme votées par le Conseil Municipal 542 351,20 €, réalisées 363 544,78 € soit 67,03 %.
Recettes prévues 542 351,20 € réalisées 435 744,56 € soit 80,34 %.
Le report du résultat positif (exercice 2024) de 76 824,97 € sera opéré en fin d'exercice.

Section d'Investissement :

Dépenses prévues comme votées par le Conseil Municipal 104 972,49 €, réalisées 55 838,44 €.
Recettes, prévues 104 972,49 € réalisées 30 851,81 €.
En recettes, en fin d'exercice, un virement de la section de fonctionnement sera comptabilisé, comme prévu au budget prévisionnel approuvé par le Conseil municipal, ainsi, que comme prévu normalement, 12 500 € de subvention d'investissement et tenant compte d'une décision modificative au budget prévisionnel en ce qui concerne le virement de la section de fonctionnement.

Budget communal d'Assainissement :

Section de Fonctionnement :

Dépenses prévues comme votées par le Conseil Municipal 46 457,34 €, réalisées 7 028,31 €.
Recettes prévues 46 457,34 €, réalisées 33 311,02 €.
Le report du résultat positif (exercice 2024) de 6 349,63 € sera opéré en fin d'exercice.

Section d'Investissement :

Dépenses prévues comme votées par le Conseil Municipal 146 018,71 €, réalisées 4 592,40 €.
Des dépenses doivent être encore comptabilisées en ce qui concerne les actions, au nombre de 3, faisant suite à la mise en œuvre du Schéma Directeur d'Assainissement et de Gestion des Eaux Pluviales.
Recettes prévues 146 018,71 €, réalisées 1 122,00€.
Le report du résultat positif (exercice 2024) de 90 101,61 € sera opéré en fin d'exercice.
Par ailleurs des subventions (2ème partie) sont encore en attente de perception tant celle du département que celle de l'agence de l'eau pour un montant de 22 977 €.
Ces résultats le sont à titre provisoire et à la date indiquée.
L'enchaînement des résultats, selon la réglementation en vigueur, entre les deux sections des budgets, sera opéré en fin d'exercice. Les résultats feront l'objet d'une présentation et d'une analyse lors d'un Conseil Municipal au 1er trimestre 2026.

Denis MONEGAT,
Adjoint, en charge des affaires Economiques et Financières

Remerciements

Extrait du discours des vœux du Maire le 24 janvier au foyer rural

… « Voilà 18 ans que je suis au service communal et intercommunal en tant que Président du SIVOS Lacrost-Préty depuis le début de mon engagement en 2008 et 10 ans comme Maire après le décès brutal de notre ami Patrick FLOCHON.

Durant ces six dernières années, nous avons essayé de faire au mieux avec nos personnalités, nos compétences et nos disponibilités. Certes on ne devrait retenir que les nombreux bons moments, mais bien des moments ont été difficiles aussi. Je remercie les Adjoint(e)s et les Conseiller(e)s délégué(e)s ou non qui ont œuvré chacun(e) dans leur domaine. Tout n'a pas toujours été tout rose à la tête de l'équipe mais j'en prends une part de responsabilité. Je félicite avant tout la disponibilité et le partage présentiel pluri hebdomadaire des Adjointes, Carole et Béatrice, qui se préoccupent et accomplissent des actes parfois ingrats mais aussi valorisants dans les affaires communales (associatives, scolaires avec le COVID, sociales, culturelles, fêtes, manifestations…). Je remercie les Adjoints, Denis et Gérard, pour la gestion plus indépendante de leurs dossiers parfois ardus. Peut-être aurions-nous pu davantage partager ensemble mais le temps et la disponibilité ne l'ont pas toujours permis. Je remercie bien entendu tous les Conseillers et Conseillères qui n'ont pas lésiné sur leur temps pour participer aux multiples besoins (écoles, cimetière, fleurissement, bois et forêts, etc.).

Je pense à Marie-Claude déléguée aux affaires funéraires et électives, à Alain fidèle permanent à l'affût de nos bois et forêts, à Loïc proche des affaires scolaires, entre autres, et à Martine, notre agent postal indispensable et une partenaire précieuse aux affaires administratives. On peut les associer pour le respect de l'équipe sans mise en avant, car l'ensemble de **mes 12 collègues restants à ce jour ont contribué à mettre une pierre à l'édifice.** C'est ici que je tiens à ce que nous ayons une pensée particulière pour notre jeune conseillère, Delphine, élue en 2014, partie trop vite en août dernier des suites d'une longue maladie qu'elle a combattue avec courage.

Merci donc, chers collègues, … ! Voilà bien une preuve d'un travail solidaire et complémentaire.
Je vous en suis reconnaissant, car, sans vous, un Maire ne peut aujourd'hui tout assurer. Cependant savoir s'entourer, déléguer tout en gardant la coordination, la maîtrise des dossiers par son suivi et une veille juridique restent indispensables, afin de prendre ensemble les meilleures décisions après concertation. Nous pensons y être parvenu malgré nos personnalités différentes.

Je n'oublie pas non plus notre secrétaire Jennifer, notre agent technique Olivier, nos agents d'entretien de la commune et ceux d'encadrement des écoles. J'en témoigne, au vu de nos débats sur nos dossiers et nos préoccupations. Tous, vous contribuez au devenir de notre commune… C'est un grand merci que je vous adresse à tous sans oublier les Présidents et adhérents de nos 10 associations. Je tiens à remercier aussi les quelques conjoints et bénévoles qui répondent toujours présents lors de nos manifestations… » …

Vive PRETY !

Xavier IOOS,
Maire de Préty

Urbanisme

En 2025 nous avons reçu et traité 73 demandes d'autorisation d'urbanisme :
- 5 demandes de Permis de Construire
- 39 déclarations préalables de travaux
- 3 Permis de démolir
- 26 certificats d'urbanisme d'information.

Cela reflète le fait que la très grande majorité des habitants du village ont à cœur de respecter les règles d'urbanisme. En effet toute modification de l'aspect extérieur d'une propriété (bâtiment, clôture, peinture, ravalement, ...) nécessite de faire une demande d'autorisation d'urbanisme.

Le secrétariat de mairie répond à vos questions et réceptionne vos demandes. Elles sont ensuite instruites par les services compétents et la décision est prise par le Maire ou son Adjoint, puis est formellement notifiée au demandeur.

La commune est régie par 2 législations principales :

① Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) encadre les règles générales de la commune mais également les dispositions spécifiques de chaque zone.

Le document qui a été voté par le Conseil communautaire et chaque Conseil municipal est devenu opposable en mars 2024. Il est consultable sur le site de la CCMT, de la Commune de Préty et en version « papier » en Mairie.

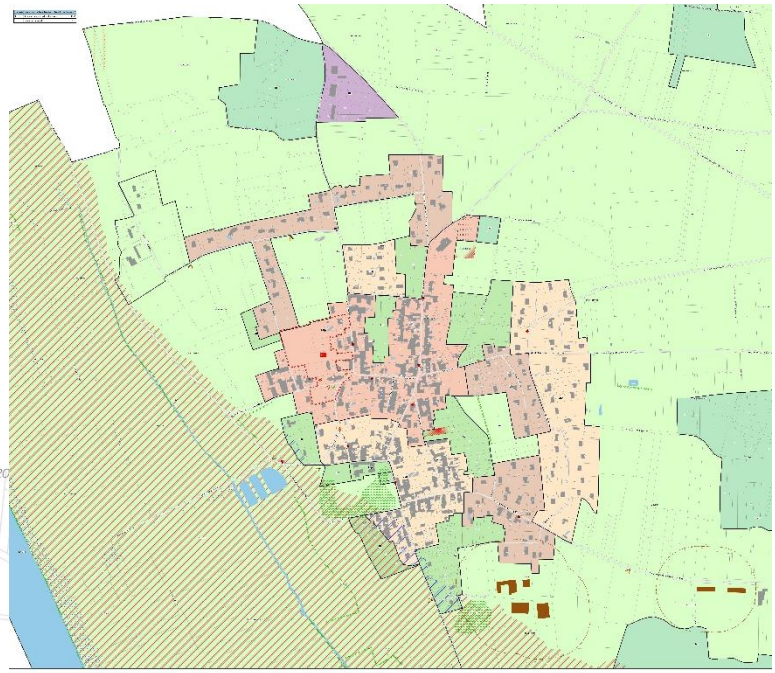

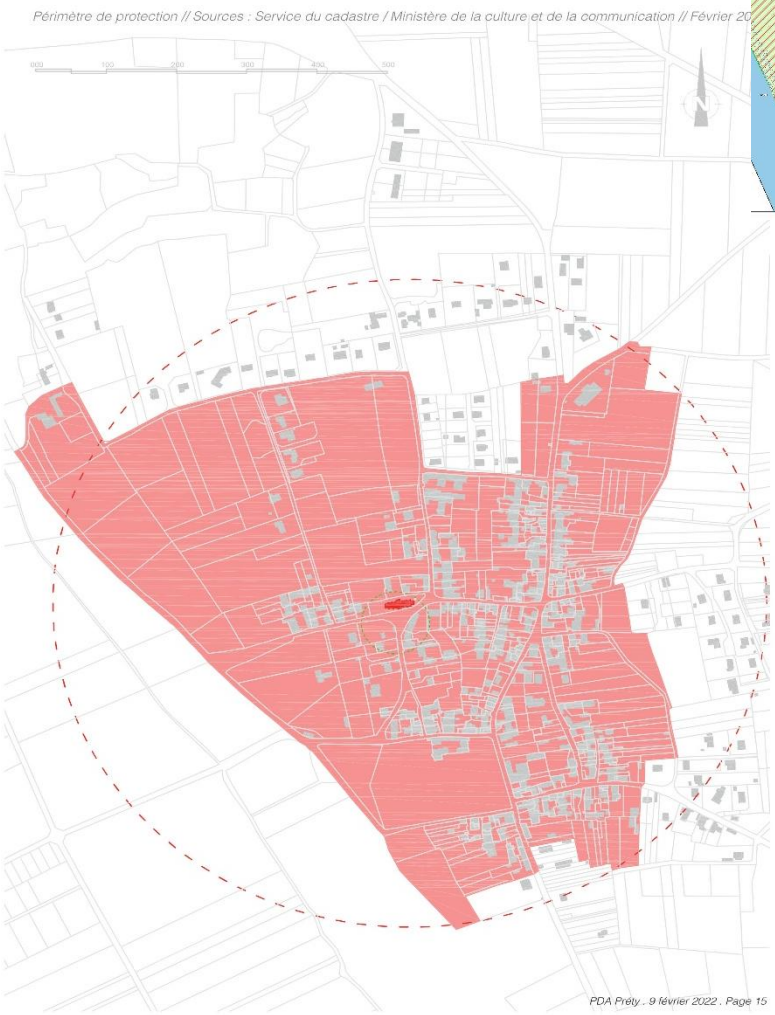

② Le Périmètre Délimité des Abords (PDA) défini quant à lui, les règles propres à l'architecture en relation avec le monument historique qu'est l'église « Notre Dame de Préty ». Il regroupait auparavant les parcelles situées dans un rayon de 500m autour de l'église (intégrant la quasi-totalité du village). Le nouveau périmètre, qui a été voté par le Conseil municipal, en concertation avec les services de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de Saône-Et-Loire (UDAP71) en 2022, est devenu opposable en novembre 2025. Il est consultable en Mairie.

Gérard DOUSSAU, *Adjoint, en charge de l'Urbanisme*
et Jennifer ACHAT, *Secrétaire de Mairie*

Actions en Forêt de Préty

Opération « Nature Propre »

L'opération de nettoyage-ramassage des détritus (en particulier en forêt) organisée le 1er mars 2025 par la société de chasse Diane de Préty en partenariat avec l'Ecole d'Equitation Préty-Cuisery, à laquelle ont participé une cinquantaine de volontaires dont des élus municipaux, a permis de « récolter » 12 m^3 de déchets divers.

Projet ORE (voir Echo du lavoir n°54)

Un projet d'alevinage et les travaux de terrassement y incombant ont fait l'objet d'une rencontre entre Aurélien POIREL, Technicien auprès du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, Patrick VORILLION, Président de la Société de pêche AAPPMA La Bienfaisante (locataire de l'étang du Ratenalet) et moi-même en qualité de représentant de la commune de Préty.

Monsieur POIREL a, par la suite, présenté le projet de contrat lors du Conseil municipal du 4 novembre dernier. Il s'est engagé à contacter un notaire afin de régulariser la cession des parcelles communales 000ZH0043, 000ZH0042 et 000AD0071. La signature du contrat de 99 ans a été actée le 20 février dernier ; les frais de notaire, partagés à hauteur de 50% entre la commune et le Conservatoire, devraient coûter environ 1 000 € pour chacune des parties.

Affouages

L'exploitation partielle de la parcelle 12 par 10 affouagistes pour 8 lots s'est déroulée dans de bonnes conditions. Hormis certaines parcelles gorgées d'eau et quelques erreurs de localisation des lots (qui ont été constatées), l'enlèvement du bois n'a pas posé de problèmes particuliers.

Le comptage et le tirage au sort des lots d'affouage de la saison 2025-2026 a été effectué le 5 novembre dernier : seuls cinq affouagistes s'étaient inscrits et ont obtenu 60 « branches » chacun, le prix du lot restant fixé pour cette année à 60 €. **L'exploitation est autorisée entre le mois de novembre 2025 et le 15 avril 2026** ; l'enlèvement du bois est autorisé à partir du 15 avril 2026 jusqu'au 15 octobre 2026 quand les conditions de portance le permettent.

Rappel : Il est interdit de circuler en tracteur **sur les parcelles** avant le mois d'avril notamment avec une fendeuse attelée.

Nous avons modifié le règlement pour attribuer **un lot par foyer**, au lieu d'un lot par habitant, ce qui prêtait à confusion en termes d'attribution.

Nous rappelons que les affouages sont strictement réservés aux habitants de Préty, qu'ils sont destinés à un usage personnel et ne peuvent faire l'objet de vente à un tiers.

Le règlement des affouages est remis à chaque participant et doit être respecté. Le non-respect de celui-ci est passible de sanctions en accord avec l'ONF.

Coupes municipales

Quatre lots de bois de 30 stères chacun ont été proposés pour un prix unitaire de 180 € ; il s'agit de la bordure du chemin conduisant à l'étang Bettevoux ainsi que du dégagement de la cabane de pêche du Ratenalet, bois non gérés par l'ONF. Deux lots ont été réservés par 2 administrés, un troisième cherche encore preneur.
Quant au Ratenalet, ne trouvant pas preneur mais étant urgent de par sa dangerosité, l'agent technique et moi-même avons effectué le travail début mars sans dommage grâce au câblage des éléments les plus délicats.

ONF

L'ONF a proposé de mettre en vente dès cette année les peupliers de la parcelle 43, prévue initialement en 2027 ; cette vente s'est élevée à 107 217 €. L'acquéreur a déjà versé 77 732,24 €. Le solde des versements est prévu pour la fin février 2026.
L'exploitation a commencé le 17 novembre 2025. Le programme de plantation doit nous être envoyé au plus tôt pour acceptation par monsieur Raphaël LALLIER, Technicien ONF.
Une coupe sanitaire de 70 frênes dépérissant a été effectuée dans les parcelles 1 à 8. Les arbres ont été regroupés le long du chemin des Mangettes dans l'attente d'acheteurs que l'ONF a contactés.
<u>Projets :</u> Suite à l'exploitation des peupliers, une replantation à l'identique sera réalisée au printemps 2026. Un projet de plantation de « placeaux », d'une contenance de 0,5 à 1 ha, d'arbres résistants à la sécheresse est envisagé sur une ou plusieurs des parcelles de 1 à 8. Le programme des travaux sera envoyé en mars -avril après concertation.

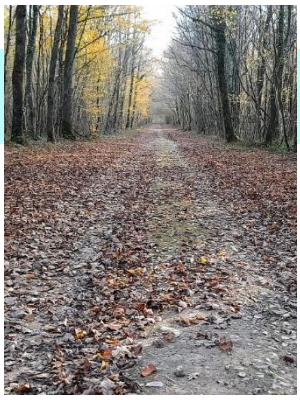

Entretien forestier

L'entreprise Cordier a été sollicitée pour réaliser un complément de curage du chemin de la Lioche et la pose de 4 ponts traversants en buse béton pour favoriser l'écoulement des eaux ainsi que pour l'élagage à l'aide d'un lamier de 1 km de chemin du Rompois.
Travaux réalisés en octobre, le tout pour 4 011,30€

NATURA 2000 (Ilot d'arbres sénescents)

La subvention attribuée pour l'opération Ilots d'arbres sénescents concernant 201 arbres a généré une recette d'environ 18 000 €.

Représentation

Nos emplois du temps respectifs ne nous ont permis de représenter la Commune de Préty qu'à une seule réunion COFOR (association des maires de communes forestières) cette année, mais également à une réunion sur les haies, organisée par la fédération des chasseurs à OUROUX SUR SAÔNE.

Alain PINARD,

Conseiller municipal, Délégué à la gestion des Bois et Forêt.

Octobre Rose

Dimanche 6 octobre, plus de 80 personnes se sont rassemblées Place des Associations pour une marche solidaire dans le cadre du soutien à la campagne de sensibilisation au cancer du sein.

Le petit déjeuner a été offert par le Comité des fêtes avant d'entamer les 6 kilomètres de randonnée à travers les rues du village mais aussi des sentiers et chemins environnants.

Une marche solidaire dans une ambiance conviviale puis autour du verre de l'amitié au retour et clôturée par le tirage d'une tombola comptant 25 lots.

Cette manifestation a permis de récolter **940 euros** partagés à part égale entre les associations "TOUJOURS FEMME" et "CORASAONE" qui tenaient chacune un stand d'informations et/ou de vente d'objets dans le cadre de leurs actions.

Des sachets de meringues roses concoctées par Virginie et Ombeline RAVAT ainsi que divers objets (bandanas, porte-clés, stylos) ont été mis en vente tout le mois d'octobre en mairie et à l'agence postale.

Un grand MERCI à tous les acteurs et participants pour leur implication et soutien indéfectible.

Carole BOULAY et Béatrice FELIX, Adjointes au Maire
Marie-Claude GRESSARD et Martine RAYNAUD, Conseillères municipales.

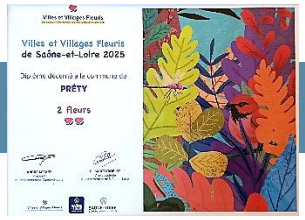

Label « 2 Fleurs »

La commune, labellisée 2 fleurs depuis 2003, en partenariat avec PPF, alors présidée par monsieur Maurice THEVENOT et grâce à son travail de fleurissement pour embellir notre village, a su conserver son label au fil des ans.

Cette année les élus se sont rendus, le 07 février dernier, à la remise des prix du label 2025 « Villes et villages Fleuris » à Charnay-Les-Mâcon.

Comme tous les 3 ans, Préty recevra le jury entre juin et septembre 2026 pour une visite de contrôle dans le cadre du renouvellement du label « 2 Fleurs ».

REFECTION MONUMENT AUX MORTS

Avant réfection

Depuis plusieurs années, l'aspect de notre monument aux morts faisait « pâle figure », fissuré avec des tâches noirâtres et surtout avec l'usure d'une majorité de noms de nos chers disparus, morts pour la France.

L'étude faite avec l'entreprise de pompes funèbres JANIN et en partenariat avec l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre nous a permis d'obtenir sur un montant total de travaux s'élevant à 6 022 € HT (soit 7 226,40 € TTC) une subvention de l'ONACVG à hauteur de 3 011 € (50%) et de 1 740 € par la CCMT, donc un autofinancement de seulement 1 270 € HT. Le nettoyage spécialisé et la rénovation du socle lui ont rendu un éclat correct. Une artiste roumaine a repeint l'ensemble des inscriptions avec un résultat très satisfaisant.

Après réfection

Xavier IOOS, Maire et
Béatrice FELIX
Adjointe au Maire.

ENFOUISSEMENT des réseaux et Rénovation Route de Pont Seille

Grâce à notre partenariat avec le SYDESL et la DRI (Direction Départementale des Routes et Infrastructures), tous les câbles aériens en tous sens (EDF, Téléphone, Fibre, etc.) qui dépareillaient la route de Pont Seille et l'Impasse de la Casquette ont été enfouis nécessitant de gros travaux d'étude, de voirie, d'eau et d'assainissement… Suite à une pétition des riverains et après un travail de longue haleine et un suivi rigoureux par de nombreuses rencontres avec l'ensemble des partenaires (SAUR, SYDESL, DRI, BOUYGES, EIFFAGE, Tournusienne de Marquage, …), tout le quartier s'est embelli et a trouvé une allure plus sécurisante.

En effet, pour l'impasse de la Casquette, la SAUR a réalisé le retrait de canalisations en plomb, oubliées par le passé et l'installation des nouveaux compteurs extérieurs, etc. Ceci nous a obligés à rénover par un revêtement bicouche toute l'impasse et améliorer l'éclairage public. Pour la route de Pont Seille, les évacuations d'eaux pluviales non réglementaires ont été réalisées et une partie d'une buse d'assainissement détériorée a été réparée.

Cette route a donc été entièrement rénovée en bitume et repensée en matière de sécurité par des stationnements étudiés conformes et une signalétique adaptée, la pose de plots de réduction de vitesse et la mise en sens unique demandée dans le sens est-ouest du carrefour de la rue du foyer rural et la RD 176.

Le coût de ces travaux a atteint la somme d'environ 70 000 €. Montant investi, atténué par les subventions du Département et de l'état à hauteur de 12 345 €.

A ces frais s'ajoutent la participation communale sur 3 ans pour le remplacement de l'éclairage public ainsi que le passage au LED. Une prochaine étape pourra être étudiée avec le SYDESL concernant la **Ruette Borgne** pour retirer les nombreux câbles aériens et notamment sur des parties privées.

Le mode de scrutin change pour les communes de moins de 1 000 habitants

Un scrutin de liste paritaire pour toutes les communes, ça veut dire quoi ?

Organisées tous les 6 ans, les élections municipales permettent d'élire au suffrage universel direct les membres des conseils municipaux, lesquels désignent ensuite le maire.
Pour les élections de mars prochain, le mode de scrutin a été entièrement harmonisé par la loi du 21 mai 2025.
Dans toutes les communes, y compris celles de moins de 1000 habitants, s'applique désormais le scrutin de liste paritaire.
Concrètement, il doit y avoir autant d'hommes que de femmes sur les listes, avec une **alternance obligatoire**.

Le **PANACHAGE** est désormais absolument **INTERDIT.**

Il n'est donc plus possible d'ajouter ou de supprimer des noms, ni de modifier l'ordre de présentation des candidats lors du vote.
Toute modification entraîne la nullité du bulletin

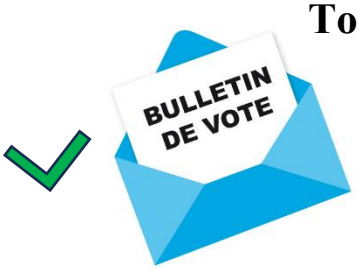

ON LAISSE LE BULLETIN EN L'ETAT

En cas d'incapacité à vous rendre au bureau de vote, une PROCURATION est possible

En ligne sur le site
https://www.maprocuration.gouv.fr
Vous devez être titulaire de la carte Nationale d'Identité au format carte bancaire

En version « papier » en vous rendant soit
- dans un Commissariat de Police
- en brigade de Gendarmerie
- au Consulat

Horaires d'OUVERTURE AU PUBLIC

Mairie
03.85.51.06.67
mairie@prety.fr
Lundi de 14h à 18h30
Jeudi de 09h à 12h

Panneau Pocket

www.commune-prety.fr

Agence Postale Communale
Lundi de 14h à 18h30
Mardi de 09h à 12h
Mercredi de 09h à 12h
Jeudi de 08h30 à 12h
Arrêt des encaissements 10 min avant la fermeture du bureau

"Remblai" communal
Ouvert de 09h à 17h le samedi et le lundi
Tous dépôts sauvages, plâtres, plastiques, mobiliers, palettes, huisseries, verres, fer, etc. interdits seront passibles de poursuites et d'amendes pour les propriétaires incivils.

A RETENIR

COLLECTE DES DECHETS

Un changement de bac ? Un composteur ? Une demande de carte de déchèterie ?
Contactez la Communauté de Communes au 03.85.51.05.56, par mail à accueil@ccmt71.fr et sur le site https://maconnais-tournugeois.fr/
La Communauté de Communes est aussi sur les réseaux sociaux. Suivez notre actualité sur Facebook ou Panneau Pocket.

INSCRIPTIONS ECOLES

Semaines 15 et 16
Du 07 au 17/04/2026

Semaines 21 et 22
Du 18 au 29/05/2026

- Aux heures d'ouverture du Secrétariat de la mairie de **Préty** :
  - Lundi 14h - 18h30
  - Jeudi 09h - 12h
- Sur RDV :
  03.85.51.06.67
  mairie@prety.fr

DISTRIB'PAIN

- Cour avant de la Mairie

- Réapprovisionnement tous les matins sauf le mercredi et période de congés (fermeture de la boulangerie).

SAUR

URGENCE fuite d'eau uniquement
03.60.56.40.48

DEFIBRILLATEUR

- Façade avant du Foyer rural
- Un 2ème appareil a été installé en façade de la Mairie

2025

Naissances

BUIRET Évannah le 23/08

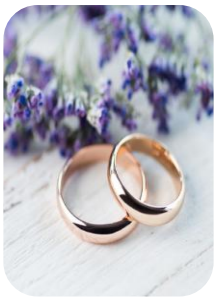

Mariage

RIDET Carine et VANOT Cédric le 05/07
MATHIEU Sophie et PERRIN Pierre-François le 06/09
STRAHM Laurence et JANNOT Corentin le 20/09
DELOUCHE Justine et PANIER Jérémy le 20/09

Décès

VOISIN Paul le **05/01** (89 ans)
CARION Christian le **08/02** (68 ans)
BRETEAU née DUBOIS Renée le **20/02** (88 ans)
ELGUE Patrick le **26/02** (62 ans)
CHAUVEREAU Roland le **21/03** (90 ans)
THEVENOT née VEUILLET Nicolle le **12/05** (82 ans)
BROQUET née THIBERT Michelle le **24/05** (88 ans)
RUZÉ née CHAUDIEU Anne-Juliette le **06/08** (46 ans)
RAY née THIBAUD Simone le **06/11** (84 ans)
GUEDON Christian le **13/11** (81 ans)
MAIRE née PAUTET Chrisitane le **13/12** (81 ans)
BACCELLI née CHACHUAT Monique le **20/12** (95 ans)

Hommages

Jean JACQUET

Une pensée particulière pour Monsieur Jean JACQUET, décédé le 07 Janvier 2026 à l'âge de 92 ans.

Né à PRETY, Jean a été une figure appréciée par son implication dans la vie du village, notamment comme pompier volontaire et musicien, ayant fait partie de la Fanfare…

Xavier IOOS, *Maire.*

Nicolle THEVENOT

Nicolle,

Je souhaitais non seulement en tant qu'Adjointe représentant le Maire et la Commune, mais également en mon nom propre t'adresser un dernier adieu, t'apporter un témoignage d'affection, d'admiration, de reconnaissance à la femme que tu étais.

Ta modestie n'aurait pas supporté que l'on te qualifie de femme remarquable, et pourtant, tu l'étais.

Tu as fait partie de ma famille dès ma plus tendre enfance en prenant soin de moi alors que je n'avais que quelques mois, puis en travaillant à la boulangerie familiale de PRETY.

Tu étais le bras droit de maman le week-end et tout au long des périodes estivales.

Toutes ces années nous avons pu constater ta gentillesse, ton altruisme, ton courage dans tout ce que tu réalisais.

Tu as supporté la douloureuse épreuve que t'a réservée la vie avec la perte de ton fils mais toujours avec force et dignité.

Pour ne pas faire de peine aux autres tu gardais ton chagrin pour toi. Pour autant tu n'as cessé d'être tournée vers les autres.

Par ta discrétion et ton sourire tu étais une femme dévouée, toujours prête à donner le meilleur de toi même comme tu l'as si bien fait pour notre village durant toute ta vie, d'abord en t'occupant du Foyer Rural avec l'association, puis avec Préty, Pierre et Fleurs dont Maurice en était le président depuis 2003.

Ta participation active au fleurissement derrière lui et tous les membres te tenait à cœur et ce, durant plus de 20 ans. Nous t'en sommes très reconnaissants.

Avec ton esprit créatif tu savais d'avance comment seraient agencés les points de fleurissement, que ce soit massifs, jardinières et autres.

Des talents, tu n'en manquais pas. Tu étais une excellente cuisinière mais aussi une couturière hors pair. Qui ne t'a pas apporté de la couture, parfois complexe, mais tu parvenais toujours à trouver une solution dans le but de faire plaisir à chacun.

Tu as également réalisé de magnifiques décors pour PPF, notamment installés lors des fêtes de fin d'année et des anniversaires de l'association.

Tu as donné beaucoup de ton temps sans compter dès l'instant où tu pouvais faire plaisir.

Ta générosité sans borne, ton empathie, ta bienveillance naturelle te faisaient être appréciée de tous.

Votre porte a toujours été ouverte à tous, Maurice et toi heureux d'accueillir les nombreuses visites.

Tu laisses un vide immense derrière toi, en particulier pour Maurice et toute ta famille que tu chérissais tant mais aussi pour notre village.

Nous ne te verrons plus sillonner les rues à pied toujours souriante et coquette mais nous garderons en mémoire ce sourire et cette bonté.

Pour tout ce que tu as été je veux simplement te dire MERCI.

Repose en paix ma chère Nicolle.

Carole BOULAY,
Adjointe au Maire

Adieu à Delphine

Au nom de la commune de PRETY, des élus et en mon nom personnel, c'est avec une profonde tristesse qu'il me revient de te dire Adieu, Delphine, toi élue de la république depuis 2014.

J'ai eu la chance de te côtoyer durant deux mandats municipaux où tu as apporté toute ta compétence, ta disponibilité et ta gentillesse pour la jeunesse et les écoles en particulier, puis pour ta délégation communale auprès de la SPA jusqu'à ce que la maladie t'obligeât à lever le pied et à lutter inlassablement contre elle.

Nous avons pu admirer ton courage et ta persévérance dans l'espoir d'une guérison possible, mais toujours avec un profond réalisme qui est un exemple pour nous tous.

C'est un combat que tu as parfaitement géré et notre dernier message personnel du 12 juin que j'ai lu en conseil montre bien tes qualités indéniables peu communes que beaucoup voudrait posséder.

Repose maintenant en paix à ROMENAY, mais ton souvenir restera à jamais gravé à PRETY.

Xavier IOOS, Maire.

Renée BRETEAU

Renée était une femme au cœur immense, dévouée, généreuse et courageuse.

Des années 70 jusque dans les années 80, elle a beaucoup œuvré pour le club de football de PRETY avec son mari Jean (dit Baptiste).

Avant les matchs, la plupart des joueurs se donnaient rendez-vous à leur domicile où chacun était accueilli à bras ouverts, tels leurs propres enfants.

Ils accompagnaient l'équipe à tous les matchs, y compris à l'extérieur.

À la mi-temps, Renée soignait les petits "bobos", coupait des citrons qui permettaient aux joueurs de se désaltérer et surtout, ne manquait jamais de les encourager pour rattraper le but de retard.

Le lundi, elle récupérait les maillots de tous les joueurs qu'elle brossait et lavait elle-même au lavoir, faisait sécher et repassait ensuite pour que le dimanche suivant, l'équipe reparte avec une tenue comme neuve.

Elle a rendu tous ces moments joyeux et uniques et était un véritable pilier pour tous ces jeunes.

Elle et Baptiste répondaient toujours présents à la moindre sollicitude, toujours prêts à rendre service.

Chacun se souvient que leur maison était un lieu de rassemblement où tous prenaient du temps pour discuter, échanger dans la plus grande convivialité.

Tout était simple mais tellement chaleureux.

Renée avait des qualités humaines qui faisaient du bien et son souvenir continuera de nous inspirer.

MERCI pour tout Renée !

Carole BOULAY,
Adjointe au Maire

Repas, colis et chocolats des « Aînés »

Cette année encore, nous avons organisé un repas autour des aînés de la commune. Quatre-vingt-douze personnes se sont inscrites pour partager un repas au Foyer Rural dans une ambiance sur le thème de Noël.

Le repas a été confectionné avec soins par l'entreprise Cuisine Divine de Simandre, l'ambiance était festive autour de notre animateur, Alain DAVID.

Une tombola de 20 lots a été offerte aux participants dont sept pour des restaurants, chaque foyer a également reçu en avant-première un cadre avec la représentation du village de Préty. L'affiche a été créée par l'office de tourisme de Tournus et sera en vente très prochainement très prochainement.

L'équipe de la commission d'action sociale, les élus de la commune ont été entourés de Manon et Pauline Fatet pour assurer le service et le lien avec les invités pour une journée appréciée de tous.

Parallèlement 51 colis ont été distribués à domicile aux personnes en ayant fait le choix, huit aînés en EHPAD seront visités par les adjointes et une boîte de confiserie leur sera remise.

Au fil des années, nous avons pu remarquer l'attachement des Prétrons et des Prétronnes pour ce moment qui est riche du meilleur de chaque génération qui se côtoient.

Béatrice FELIX,
Adjointe en charge des affaires Sociales et Scolaires
Marie-Claude GRESSARD,
Conseillère municipale.

SIVOS

L'année 2025 fut peut-être l'année la plus "calme" de notre mandat.

Le premier semestre s'est déroulé sereinement. Nous n'avons eu qu'à maintenir un climat de travail agréable pour nos agents et le bien-être de nos petites têtes blondes. En parallèle, le Président du SIVOS, M. Xavier IOOS s'activait pour maintenir la cinquième classe tout en sachant que son sort était déjà plus ou moins scellé. Le verdict tomba au printemps avec la suppression de celle-ci.

Le second semestre s'articula autour de la rentrée et le passage de 5 à 4 classes. Nous avons pris la décision durant l'été de ne pas reconduire un des 2 agents contractuels chargés de la surveillance de la cour en alternance avec le service du repas. Il fut également décidé de ne faire qu'un service à Lacrost et de n'en maintenir qu'un seul à Préty. Nous nous étions donnés jusqu'à fin septembre pour évaluer si la situation était satisfaisante ou non. Pour Lacrost, pas de soucis, le nombre d'enfants nettement diminué a permis une meilleure prise en charge et un temps privilégié entre agents et enfants. Pour Préty, il n'en a pas été de même. L'augmentation du nombre d'enfants a conduit à un accroissement du bruit et une adaptation plus délicate des agents avec pour conséquence le mécontentement de certains parents.
Nous nous sommes rendus sur place pour observer et par la suite avons rencontré enseignants et représentants des parents d'élèves pour trouver une solution adéquate. Après un essai concluant, nous avons confirmé la décision de recruter un agent supplémentaire à Préty pour la pause méridienne.

En cette année élective nous pouvons affirmer que notre mandat, en tant qu'élus du SIVOS, ne fût pas de tout repos. Nous avons commencé par la gestion de la COVID19 : protocoles sanitaires à mettre en place, achat de produits virucides pour l'hygiène des locaux… Ensuite, il a fallu gérer un nombre d'élèves sur Lacrost à la limite du maximum rendant le service méridien très compliqué. Nous avons dû trouver des solutions pour que cela se passe le mieux possible aussi bien pour les agents que pour les enfants. En parallèle, il a fallu pallier aux absences des agents malades… Tout cela s'avéra un exercice d'équilibriste car le budget déjà limité nous appelait à la plus grande vigilance sur chacune de nos décisions.
Avec le recul nous avons fait le maximum de nos capacités avec pour seul leitmotiv, durant notre mandat, le bien-être des enfants. Tout n'aura sûrement pas été parfait, mais nous sommes fiers de ce que nous laissons.

Nous vous souhaitons une bonne année 2026.

Pour le Conseil du SIVOS, Béatrice FELIX,
Loïc COQUIN et Carole BOULAY,

Associations et loisirs

Un grand MERCI à tous les présidents, membres et bénévoles de nos associations !
Le tissu associatif de PRETY est une richesse essentielle pour notre village et un pilier du vivre-ensemble.
Nous le savons tous, les bénévoles n'attendent aucune reconnaissance particulière mais ce sont des gens de valeur qui, en décidant de consacrer une partie de leur temps aux autres, méritent un grand témoignage de gratitude.
Très belle année 2026 à toutes et à tous et encore MERCI pour votre engagement.
Que le succès continue d'être au rendez-vous pour chacune d'entre elles !

Carole BOULAY,
Adjointe au Maire,
En charge de la Vie Associative.

Les Amis de l'Irlande 71

Association collégiale
Préposée Trésorière : Jacqueline ALAGUETTE
Préposée Secrétaire/communication extérieure : Émilie RENEBON
Autres Membres du CA : Odile PRUDHOMME et Philippe MOCHET + 10 Membres actifs
Animatrice : Delphine ALAGUETTE
Nos contacts : lesamisdelirlande71@gmail.com et le 06 12 20 53 23

Cette association créée en janvier 2014 sous l'impulsion d'Yvonne DONNELLAN-TATRE, d'origine irlandaise, a pour objet de promouvoir la culture irlandaise et de tisser des liens avec la France et, plus particulièrement, avec la Saône-et-Loire. Cela à travers des ateliers de musique et de danse principalement.

Les ateliers ont lieu au foyer rural de Préty, dont le parquet est très appréciable.

La première partie de l'atelier est réservée aux danses de *céili*, danses de bal traditionnelles irlandaises, et la seconde partie est dédiée au *set dancing* qui regroupe des danses nommées « quadrilles » en français. Ils forment un cercle constitué de 4 couples. Chaque danse est divisée en 5 ou 6 parties appelées « figures », sur des musiques de *reel*, *jig*, *polka* ou *hornpipe*. Chaque partie est constituée d'enchaînements de mouvements différents et fixés à l'avance (moulin, chaîne, promenade et bien d'autres).

L'association propose des stages dirigés par des professeurs irlandais, et plusieurs fois dans l'année, nous nous rendons à des *big céili* organisés par d'autres associations de danse irlandaise (Jura, Rhône, Savoie…) où l'on peut pratiquer et mettre à profit l'enseignement reçu. Et pour les plus « accros », des déplacements sont organisés en Irlande, où l'ambiance est particulièrement joyeuse et conviviale, mais aussi dans d'autres pays qui partagent cette passion.

Le 31 janvier, nous avons organisé notre « *Céili d'Imbolc* » pour fêter l'arrivée du printemps, bal animé par le groupe « Pure Malt » avec initiation aux danses irlandaises l'après-midi.

Les ateliers tout niveau ont lieu tous les 15 jours (les mercredis soir) à partir de 19h00. La convivialité et la bienveillance sont au rendez-vous !

N'hésitez pas à venir essayer !

Une année 2025 riche en sourires et en partage

L’année 2025 a été une belle aventure pour le Sou des P’tits Loups, marquée par l’engagement, la convivialité et de nombreux moments de partage autour des enfants des écoles de Préty et de Lacrost.

Tout au long de l’année, l’association a œuvré pour soutenir les projets scolaires et proposer des événements fédérateurs, grâce à l’implication des bénévoles, au soutien des familles et à l’accompagnement des communes.

Concrètement, les actions menées permettent de reverser jusqu’à 1 000 € par classe, en fonction des projets pédagogiques, afin de soutenir les sorties, activités et initiatives portées par l’équipe enseignante au bénéfice direct des élèves.

Parmi les temps forts, la chasse aux œufs de Pâques a rencontré un franc succès. Petits et grands se sont retrouvés dans une ambiance joyeuse et familiale, offrant aux enfants un moment ludique et gourmand très attendu.

L’événement d'Halloween a également été un moment marquant de l’année. Déguisements, décorations, animations et bonne humeur étaient au rendez-vous, pour le plus grand plaisir des enfants.

D’autres manifestations ont ponctué l’année, permettant de récolter des fonds destinés à soutenir les activités et sorties scolaires, tout en créant du lien entre les familles, les enseignants et les habitants.

Le Sou des P’tits Loups remercie chaleureusement la municipalité, l’équipe enseignante, les parents, ainsi que tous les bénévoles qui contribuent, par leur temps et leur énergie, à faire vivre l’association.

L’association poursuit cette belle dynamique et se projette déjà vers les projets à venir, toujours avec le même objectif : faire vivre aux enfants des moments inoubliables.

Le secrétariat du Sou des P’tits Loups.

Préty Patrimoine de Pays

Présidée par Claire AUBERT-ANCELIN

Adhésion : 10€ pour l'année.

Pour financer les actions autour du patrimoine la branche K'arton et Cie a été créée et comme toutes les années un programme de stages autour d'activités manuelles un samedi par mois se déroule au premier étage de la maison des associations.

Vous pouvez également venir tous les lundis de 18h à 20h nous retrouver pour mener à bien une activité manuelle de votre choix comme de l'encadrement, du macramé ou autres. Nous serons là pour vous conseiller et vous aider. Le tarif est de 10€ par trimestre.

Pour la branche patrimoine nous organisons un atelier d'écriture, plusieurs thèmes seront proposés.

Nous répondrons à toutes vos questions lors de notre **assemblée générale qui aura lieu le 23 mars à 18h30 dans la salle de réunion des associations** ou me contacter :

Annie SCHWEITZER-LUGAZ au 07.78.26.11.42.

Afin de rendre hommage à madame Sylvie DIDIERJEAN, qui a longtemps œuvré pour notre association, nous avons en collaboration avec la commune de Préty, déposé un projet de rénovation d'un puits qui serait placé à côté de l'église.

Préty Pierre et Fleurs

En 2025, PPF n'a pas été active car par notre inaction nous pensions pouvoir attirer de nouveaux membres mais la Mairie ayant pallié à notre absence, le village ayant été fleuri cela n'a pas contribué à attirer de nouvelles recrues.

Nous espérons qu'en 2026 des habitants seront volontaires pour redonner corps à l'association avec pourquoi pas, de nouvelles idées pour embellir notre village : l'équipe est ouverte à toutes propositions et vous attend avec impatience. Contact LUGAZ : 0778261142.

Bernard LUGAZ, Président de PPF.

LE SOU DES P'TITS LOUPS

Samedi 28 février : Karaoké Party salle Maurice Lemberet LACROST

Samedi 28 mars : Chasse aux œufs et Tombola au City stade de PRÉTY

Dimanche 24 mai : Vide-greniers derrière la salle Maurice Lemberet LACROST

Samedi 20 juin : Kermesse des écoles

Septembre : Assemblée générale

L'AMICALE BOULE DE PRETY

Saison 2026

Dimanche 22 mars (départ de Préty 11h30) : Repas à la Ferme Auberge du Colombier à VERNOUX

Jeudi 21 Mai - 08h30 : Challenge Jean GALLET 16 quadrettes vétérans - Loisirs - Repas prévu à 12h

Samedi 30/05 13h30 : 16 doublettes 3ème et 4ème divisions - Loisirs

Dimanche 28 Juin - par poules - 08h : 16 doublettes 3ème et 4ème divisions Promotion - Repas prévu à 12h

Vendredi 03 Juillet - 19h00 : Challenge du Conseil Municipal – Loisirs - 16 doublettes 3ème et 4ème divisions – Repas

Mardi 14 Juillet : MÉCHOUI

Dimanche 19 Juillet - 13H30 : 16 doublettes **mixtes** 3ème et 4ème divisions – Loisirs

Samedi 15 Août : MARCHÉ AUX PUCES

Samedi 22 Août - 13h30 : Sociétaires et amis - Tirage au panier ou mixte sur invitation : à définir

Samedi 05 septembre – 10h00 (ou 13h30 suivant les inscriptions) : Maître Joueur - Sociétaires

Samedi 12 septembre - 11h00 : Phase finale du Championnat DOMINO - Repas prévu à 12h

Renseignements et inscriptions :
06.82.05.68.69

PRÉTY, PATRIMOINE DE PAYS (P3)

Kart'on et Cie

Stages 2026 organisés par K'ARTon et Cie

Libre
samedi 24 janvier
14H-17H

8 places

8 places

broderie SHASHIKO
samedi 21 février
14H-17H

Cocotte de Pâques
samedi 21 mars
14H-17H

8 places

8 places

Bracelets
samedi 18 avril
14H-17H

Papier de soie
samedi 16 mai
14H-17H

8 places

8 places

Vide poche paille
samedi 20 juin
10H-16H

Pastel gras
samedi 18 juillet
14H-17H

8 places

8 places

Zentangle
samedi 12 septembre
14H-17H

Libre
samedi 24 octobre
14H-17H

8 places

8 places

Couronne de Noël
samedi 21 novembre
14H-17H

Collage
samedi 12 décembre
14H-17H

8 places

Maison des associations place de l'église
71290 Préty
Claire Aubert-Ancelin : 06-70-88-70-38
Dominique Nourissier : 06-28-60-58-28

tarifs: 12 euros (adhérents/es)
15 euros (non adhérents/es)
8 euros d'arrhes à l'inscription

Municipalité et Comité des fêtes de Préty

Vendredi 14 Août :

Fête patronale organisée par la municipalité
et le Comité des Fêtes de Préty.

COMITÉ DES FÊTES

Renseignements :
03.85.51.20.97

Dimanche 08 mars : Vente de lasagnes Maison des Associations

Samedi 21 mars : Théâtre « T'as fait la soupe ? »

Jeudi 09 avril : Sortie cabaret « Transformiste »

Samedi 18 avril : Café-concert dansant Alain

Vendredi 14 Août : Fête patronale

Dimanche 31 août : Sortie vélo avec repas champêtre

Dimanche 08 Novembre : Repas dansant (midi)

Dimanche 29 Novembre : Vente de saucissons / boulettes

Carte d'adhérent : 8 €
Merci de contacter Josiane BADET
au 03.85.51.19.06

LES AMIS DE L'IRLANDE 71

Cours au Foyer rural de Préty le mercredi soir.

Nos contacts :
lesamisdelirlande71@gmail.com / 06.12.20.53.23

AAPPMA LA BIENFAISANTE

Samedi 07 mars : Opération « Nettoyons la Nature » en bords de Saône à TOURNUS

Samedi 14 mars : Lâcher de truites à l'étang du Ratenalet

Samedi 28 mars : Lâcher de truites à l'étang du Ratenalet

Dimanche 19 avril : Concours de pêche à la truite à l'étang du Ratenalet

Samedi 24 octobre : Lâcher de truites à l'étang du Ratenalet

Vendredi 20 novembre : Lâcher de truites à l'étang du Ratenalet

*Vous devez être détenteur d'une carte de pêche valide, que vous pouvez vous procurer chez **Gamm Vert à Tournus, à l'Office du tourisme, à la station essence ENI à Tournus** ou encore sur internet via le site www.cartedepeche.fr en sélectionnant l'AAPPMA La Bienfaisante.*

AGENDA 2026 des CONCOURS

- 30 novembre 2025 — CCE Club/Poney
- 01 mars 2026 — DERBY CROSS
- 22 mars 2026 — CCE Club/Poney
- 12 avril 2026 — TREC
- 31 mai 2026 — Ride & Run
- 4 octobre 2026 — DERBY CROSS
- 25 octobre 2026 — CCE Club/Poney

Les événements du club

- 17 mai 2026 — Concours d'Entraînement Interne
  - Ouvert à tous les cavaliers du Club et Extérieurs

La Fête du Club
03 mai 2026

ÉCOLE D'ÉQUITATION PRÉTY-CUISERY

Ecole d'Equitation Préty Cuisery
06 82 83 43 62

Dimanche 1er mars : Derby-cross Club/Poney/Amateur

Dimanche 22 mars : Concours Complet d'Equitation (CCE) Club/Poney

Dimanche 12 avril : TREC

Dimanche 03 mai : Fête du club

Dimanche 17 mai : Concours d'entraînement interne

Dimanche 31 mai : Ride and Run

Dimanche 04 octobre : Derby-cross Club/Poney/Amateur

Dimanche 25 octobre : Concours Complet d'Equitation (CCE) Club/Poney

Pour tout renseignement, contactez Marion COLIN
06.82.83.43.62
equitationpretycuisery@gmail.com

J'♥ LA NATURE PROPRE
Faites la chasse aux déchets !

Matinée Nature propre

Samedi 07 mars de 08h30 à 12h

Organisée par **l'Ecole d'Equitation Préty-Cuisery**, la société de chasse **Diane de Préty**, en partenariat avec la commune de Préty.

Point de RDV au terrain de cross de l'école d'équitation (long de la RD37, à côté de l'étang du Ratenalet).

Adultes / enfants

Matériel fourni par la fédération de chasse

Pot de l'amitié offert, à l'issue de la matinée.

Renseignements au 06.58.93.75.60 – eddie.caurel@gmail.com

Diane de Préty

PRÉTY

Société de chasse **Diane de Préty**

Tripes

à emporter
8,00€ la part de 500g

Samedi 21 mars 2026
de 09h à 12h

Aux JEUX DE BOULES à PRÉTY

Réservation jusqu'au 14 mars au
06.58.93.75.60

BUVETTE

Il y a 100 ans, la fanfare municipale…

Il y a quelques semaines une excursion dans le grenier de la mairie a permis de redécouvrir une grande boîte en bois, contenant un petit trésor vieux d'une centaine d'années : l'ancienne bannière de procession de la fanfare municipale de Préty-La Truchère !

En velours grenat, brodée de fils dorés, elle est encadrée d'un galon et de franges dorées dans sa partie inférieure. En forme caractéristique de lyre (comme souvent pour les bannières musicales), son centre est orné de cet instrument entouré par des branches de laurier et de chêne nouées par un ruban. Elle porte l'inscription "Fanfare municipale de Préty-La Truchère (S&L) 1921". Six attaches permettent de l'accrocher à la traverse d'une hampe pour faciliter son utilisation lors des processions, cérémonies, concerts…

La fanfare municipale Préty-La Truchère a été fondée en 1921, en associant les deux communes voisines. Ses premières années d'existence sont particulièrement dynamiques, avec un calendrier chargé, rythmé par plusieurs rendez-vous : l'assemblée générale en janvier, le concert annuel en février joué à Préty et à La Truchère, le "bal masqué" en mars à la salle Cadot qui permettait aux enfants costumés de se retrouver, la Fête des Fleurs à Tournus en juin, la kermesse lors de la fête patronale en août. En plus de ces événements, la fanfare participait à différentes cérémonies, concours musicaux comme en juillet 1932 à La Clayette ou festivals comme en juin 1929 à Cluny.

Créée sous le terme de "fanfare", elle se composait de musiciens dont les instruments étaient exclusivement des cuivres, accompagnés occasionnellement de percussions. Les partitions de la fanfare des années 1920 et 1930 ne semblent pas avoir été conservées et seuls les articles du Courrier de Saône-et-Loire nous renseignent sur son répertoire. Lors de la Fête des Fleurs de Tournus, en juin 1925, elle interpréta par exemple "1913, pas redoublé" composé par Alfred Delbecq qui sera notamment le chef des Harmonies de Tournus et Mâcon. Ce pas redoublé, pas cadencé des armées napoléoniennes, rappelle l'influence de la musique militaire sur l'histoire des sociétés musicales.

La bannière conservée en mairie est aujourd'hui un des rares témoignages des toutes premières années de la fanfare qui continuera à fonctionner jusque dans les années 1960.

Lauriane GOUAILLE,
Pays d'Art et d'Histoire (PAH).